

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) EN LIGNE

Vous êtes nouvel habitant dans la commune, ou villettois de longue date, et vous souhaitez faire des travaux, des aménagements, construire.... n'hésitez pas à consulter le PLU désormais en ligne sur le site internet de la mairie.

www.mairie-villetedanthon.fr

CADRE DE VIE - REGLEMENTATIONS URBANISME

Pour toutes questions vous pouvez joindre le service urbanisme de la mairie.

Claude BOSSY
Adjoint Urbanisme

The screenshot shows the website interface for the Mairie Vilette d'Anthon. At the top, a navigation bar indicates the current page: 'VOUS ÊTES ICI : ACCUEIL > CADRE DE VIE > RÉGLEMENTATIONS URBANISME'. The main content area is titled 'RÉGLEMENTATIONS URBANISME' and features a sub-section 'Règlementation des constructions'. This section includes a brief description of construction regulations (façades, roofs, walls) and a welcome message for new residents, with a link to click for more information. Below this, there is a section for 'Modification n°3 du PLU dont le zonage d'assainissement', which lists various documents and reports available for public consultation, each with a 'cliquer ici' link. A sidebar on the left contains a menu with icons and labels for 'MON COMPTE', 'PLAN DE VILLE', 'LA LETTRE VILLETTOISE', 'ASSOCIATIONS', 'FORMULAIRES EN LIGNE', and 'PORTAIL FAMILLE'. At the bottom left, the contact information for the Mairie Vilette d'Anthon is provided: '14, rue des Tilleuls, 69200 Vilette d'Anthon'. The bottom right corner of the page shows '00-Page de garde'.

CADRE DE VIE

VOUS ÊTES ICI : ACCUEIL > CADRE DE VIE > RÉGLEMENTATIONS URBANISME

Fleurissement

Règlementations Urbanisme

Eclairage Public

Déchets et propreté

Bon Voisinage

Eau - Assainissement

Ecologie

Ad'AP

RÉGLEMENTATIONS URBANISME

Règlementation des constructions

Construction : Couleur façades, toits, hauteur des murs sur chaussée... Ces réglementations du PLU sont disponibles en mairie service urbanisme.

Vous venez de vous installer à Vilette d'Anthon, nous vous souhaitons la bienvenue et vous donnons quelques informations concernant les règles d'urbanisme appliquées sur la commune.
Cliquez ici

EN 1 CLIC

MON COMPTE

PLAN DE VILLE

LA LETTRE VILLETTOISE

ASSOCIATIONS

FORMULAIRES EN LIGNE

PORTAIL FAMILLE

Mairie Vilette d'Anthon
14, rue des Tilleuls
69200 Vilette d'Anthon

Modification n°3 du PLU dont le zonage d'assainissement

Extrait du registre des arrêtés du maire de mise à l'enquête publique modification n°3 du PLU dont le zonage d'assainissement, [cliquer ici](#)

Rapport du Commissaire Enquêteur : 1ère partie rapport d'enquête VA - 2ème partie conclusions - 3ème partie annexes

Certificat d'affichage, [cliquer ici](#)

Avis d'enquête publique, [cliquer ici](#)

Registre d'enquête publique, [cliquer ici](#)

Annexe au registre d'enquête publique n°1 arrivée en Mairie le 13/11/2018, [cliquez ici](#)

Annexe au registre d'enquête publique n°2 arrivée en Mairie le 13/11/2018, [cliquez ici](#)

Annexe au registre d'enquête publique n°3 arrivée en Mairie le 13/11/2018, [cliquez ici](#)

Annexe au registre d'enquête publique n°4 arrivée en Mairie le 13/11/2018, [cliquez ici](#)

Pièces supplémentaires (photo et video) de l'annexe au registre publique n°4, sur demande au 04.78.31.25.05 ou mairie@mairie-villetedanthon.fr

Dossier PLU :

00-Page de garde